

# **Pays de la Loire : face à la situation grave et sérieuse, mobilisons-nous massivement !**

Les restrictions du budget alloué aux collectivités territoriales, annoncées par le gouvernement de Michel Barnier, trouvent en Pays de la Loire un écho politique zélé, des plus alarmant pour l'ensemble de l'écosystème qui agit en faveur de l'intérêt général.

La présidente de Région, Christelle Morançais a annoncé mi-octobre, non seulement vouloir doubler l'exigence du gouvernement de procéder à 40 millions d'euros d'économies sur les dépenses publiques, mais également souhaité « *aller plus loin* » sans préciser le montant de cette économie supplémentaire. Une économie d'au-moins 100 millions d'euros semble évoquée.

Si pour l'instant les modalités de cette baisse drastique et brutale de la dépense publique n'ont pas été explicitées, la tendance est à un resserrement strict des actions de la Région Pays de la Loire autour de ses seules compétences obligatoires, comme l'a d'ailleurs affirmé l'élue à la culture Isabelle Leroy le 13 novembre dans un tweet sur X.

Ainsi les 100 à 150 millions d'économies projetées en 2025 pourraient peser principalement, sur le périmètre de la commission 7 « Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité femme-homme ».

Les aides aux lieux, aux compagnies, aux arts de la rue mais aussi aux festivals, aux différents pôles et à l'ensemble de l'audiovisuel public pourraient souffrir d'un retrait total ou

d'une baisse pouvant aller jusqu'à 90% des dotations régionales. Il en serait de même pour la solidarité, la vie associative et le sport, très sévèrement touchés.

Les coupes pourraient être telles que certaines structures seraient en péril dès 2025, entraînant un vaste plan social territorial dont les répercussions dépasseraient assurément le périmètre de la région. Des milliers d'emplois sont menacés. Ceci dans un contexte où les négociations relatives à la protection sociale des salarié.es relevant du régime de l'intermittence sont cesse menacées d'arbitrages financiers et toujours confisquées aux organisations salariées et employeurs du secteur, qui ont pourtant scellé un accord le 27 octobre 2023.

*Alors oui la situation de la France est trop sérieuse, trop grave* pour qu'une collectivité décide de menacer des milliers d'emplois et de détruire le tissu local de proximité qui participe à faire vivre la rencontre, le débat, la solidarité, l'éducation populaire, les droits culturels et la création au cœur de l'espace public.

Contre cette coupe massive qui menace l'intérêt général et des centaines d'emplois, nous appelons donc à **une mobilisation, le 25 novembre, à 8h30, devant le parvis de l'Hôtel de Région de Nantes.**

Au-delà de la situation qui s'annonce désastreuse en Pays de la Loire, nous souhaitons alerter sur le vent de coupes budgétaires qui sera la conséquence inévitable du projet de loi de finances pour 2025 s'il n'est pas modifié rapidement.

L'effort à hauteur de 5 milliards d'euros demandé aux collectivités territoriales constitue un véritable choc budgétaire majeur pour le service public de la culture.

Nous interpellons dès aujourd'hui les sénateurs en charge de l'examen du Projet de loi de finances 2025, et nous alertons le Premier ministre sur les conséquences dramatiques que ces

coupes feront peser sur un secteur essentiel à la cohésion nationale et à la démocratie culturelle.

***Le 15 novembre 2024***

**LES SIGNATAIRES :**

**Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT – CGT Spectacle**

**FNAR – Fédération nationale des Arts de la rue**

**PROFEDIM – Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique**

**FO SN3M – Syndicat National des Musiciens et du Monde de la Musique**

**SCC – Syndicat des Cirques et Compagnies de Création**

**SFA CGT – Syndicat Français des Artistes-interprètes**

**SNAM CGT – Union Nationale des Syndicats d'Artistes Musiciens (Enseignants et Interprètes) de France CGT**

**SNLA – FO – Syndicat National Libre des Artistes Force Ouvrière**

**SNMS CGT – Syndicat National des Metteuses et Metteurs en Scène**

**SNSP – Syndicat National des Scènes publiques**

**SMA – Syndicat des Musiques Actuelles**

**SUD Culture – Syndicat « Solidaires, Unitaires et Démocratiques » de la Culture**

**SYNAVI – Syndicat National des Arts Vivants**

**SYNDEAC – Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles**

**SYNPTAC CGT – Syndicat National des Professionnel·le·s du Théâtre et des Activités Culturelles**



Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique

